

HABILITATIONS ELECTRIQUES POSEURS PV - B1V B2V BR BP

Durée : **14 heures**

Modalité : **Présentiel**

Nombre de participants min/max : 4/ 8

Inter - Prix par participant : 700,00 €

Intra - Prix par session : 2 000,00 €

Ref : MOD_2024041

Public

Poseurs, techniciens, chefs d'équipe, mainteneurs, opérateurs intervenant sur installations PV et réseaux BT.

Prérequis

- Compréhension des consignes de sécurité en français.
- Notions de base en électricité recommandées.

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier les risques liés à l'électricité et adopter une attitude préventive.
- Appliquer les règles de sécurité en lien avec la norme NFC 18-510.
- Réaliser en sécurité une consignation et une vérification d'absence de tension (VAT).
- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective adaptés.
- Intervenir en sécurité sur des installations électriques BT et PV (hors tension et sous tension).
- Réagir efficacement face à un accident d'origine électrique.
- Situer leurs missions selon les symboles B1V, B2V, BR et BP.
- Connaître le fonctionnement des matériels électrique (coupure, protection séparation)
- Identifier et connaître le rôle du chargé d'exploitation et chargé de travaux

Les + de notre formation

Formation progressive et pratique sur 2 jours.

Alternance théorie / pratique avec de nombreuses mises en situation.

Application spécifique aux installations photovoltaïques.

Évaluations formatives quotidiennes pour ancrer les acquis.

Programme et contenu

Jour 1 : Fondamentaux de la sécurité électrique

- **Accueil & brise-glace** : prise de contact, mise en situation sur perception du risque électrique.
- **Corps humain et électricité** : effets physiopathologiques du courant, électrisation, électrocution, facteurs aggravants, secourisme.



- **Environnement électrique** : zones d'environnement, distances réglementaires, lecture de schémas et documents de prévention.
- **Règles, rôles et responsabilités** : norme NFC 18-510, rôles (exécutant, chargé de travaux, consignation), responsabilités civile et pénale.
- **Atelier EPI/EPC** : manipulation, vérification et usage des équipements de protection adaptés (gants isolants, tapis, condamnation, signalisation).

Jour 2 : Mise en pratique des habilitations

- **Consignation et VAT** : appliquer la procédure complète de consignation (5 étapes), réaliser une VAT en sécurité.
- **Mise en situation B1V/B2V** : intervention complète hors tension (consignation, VAT, EPC, remise sous tension).
- **Étude de cas photovoltaïque (BP)** : intervention en sécurité sur installation PV en courant continu (VAT DC, connecteurs MC4).
- **Atelier BR** : interventions générales hors tension et petits dépannages sous tension en BT (remplacement matériel, respect des règles de sécurité).
- **Situations d'accidents** : analyse de cas réels, identification des causes, définition de conduites préventives.
- **Urgence électrique** : conduite à tenir en cas d'accident, dégagement d'urgence, alerte des secours, premiers gestes adaptés.
- **Synthèse B1V - B2V - BR - BP** : missions et limites des habilitations, application sur chantier PV.
- **Évaluation théorique** : QCM de validation des connaissances.
- **Évaluation pratique** : mise en situation (VAT, consignation, EPI/EPC) avec grille critériée.

Moyens et supports pédagogiques

Ressources pédagogiques :

- Accès à l'espace apprenant donnant accès à de la documentation spécialisée et aux supports visuels de la formation

Outils et Matériels mis à disposition :

- Outils permettant la réalisation de cas concrets de manipulation PV et électriques selon des scénarios définis
- EPI et EPC
- Pédagogie active : apprentissage par la pratique et l'interaction.
- Études de cas réels et partages d'expériences.
- Ateliers pratiques sur maquettes et simulateurs.
- Jeux de rôle et quiz interactifs.
- Feedback immédiat du formateur et des pairs.

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Évaluations formatives** : quiz, mises en pratique quotidiennes, auto-évaluation.
- **Évaluation pratique obligatoire** (VAT, consignation, analyse de risque)
- **Évaluation finale** : test théorique (QCM, seuil 12/20) et test pratique (100 % des gestes sécuritaires respectés).
- **Suivi post-formation** : attestation de formation et préconisation d'habilitation transmise à l'employeur.

Informations sur l'accessibilité

En situation de handicap ? N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions adapter les moyens de la prestation aux besoins exprimés.

Contact

Par mail : contact@irisolaris-impact.com

Ou directement sur notre site internet <https://catalogue-cie.dendreo.com/>

fiche générée le 06/05/2026

